



Projet d'école 2019 / 2023

présentation et adoption du Projet d'Ecole 2019/2023 :

1. Diagnostic :

Depuis quelques années, l'image de l'école a beaucoup changé grâce à sa politique éducative basée sur une consolidation du travail en équipe et aux nombreuses actions innovantes impulsées (pôle Arts et Culture, actions coopératives, etc...). Les effectifs ont évolué en conséquence, passant de 260 élèves en 2008 à 340 prévus à la rentrée 2019, soit une hausse de plus de 30%.

L'entrée dans le dispositif REP en 2015 n'a pas altéré la confiance qui s'est développée entre les familles, l'école et les partenaires institutionnels.

L'équipe pédagogique a fait en sorte d'harmoniser et d'apporter une cohérence au niveau de ses pratiques. Il est indispensable de renforcer la continuité des liaisons entre l'école, la maternelle et le collège et de gérer l'hétérogénéité des publics accueillis. L'équipe souhaite renforcer les actions en faveur de la maîtrise de langage oral et écrit des enfants, les difficultés langagières étant de plus en plus nombreuses.

L'axe culturel est le point le plus fort du Projet d'Ecole, l'ouverture aux arts étant rendue très riche grâce à des sorties variées et de nombreux projets de qualité fédérés autour du pôle d'excellence Arts et Culture créé en 2013. Cet axe est primordial dans un quartier socio-culturel qui rencontre des difficultés.

Les nombreuses actions en direction des parents ont porté leurs fruits, les relations avec les familles sont apaisées et basées sur un dialogue constant et une confiance retrouvée. L'équipe souhaite néanmoins renforcer l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant pour aller vers davantage de co-éducation.

Enfin, l'école souhaite poursuivre et amplifier les actions liées à la citoyenneté et à la coopération, par le biais d'un parcours citoyen et d'un parcours éducatif de santé cohérents.

2. Thématiques retenues :

- 1) Axe pédagogique : renforcer la lutte contre les inégalités et la cohérence du parcours de l'élève
- 2) Axe culturel : renforcer l'excellence académique à travers le pôle d'excellence Arts et Culture
- 3) Axe éducatif : impliquer chaque élève dans ses parcours Citoyen et Santé, passer d'une participation active des parents à une démarche de co-éducation

AXE 1 : RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES INEGALITES ET LA COHERENCE DU PARCOURS DE L'ELEVE		
Indicateurs	Objectifs	Actions envisagées
Continuité pédagogique entre les cycles et avec le collège, en lien avec le projet du Réseau d'Education Prioritaire.	<u>Objectif 1</u> : Renforcer la liaison entre l'école élémentaire, l'école maternelle et le collège.	- Amplifier les projets de liaison avec les écoles maternelles Petit Quinquin et Victor Hugo. - Mener des actions plus approfondies et continues avec le collège Jean Jaurès (correspondance en anglais...)
Cohérence des aides et des conditions d'apprentissage : aides RASED, classes à effectifs réduits au CP et au CE1, APC, organisations pédagogiques particulières... Prise en compte de la diversité des élèves : besoins éducatifs particuliers, inclusions ULIS...	<u>Objectif 2</u> : Poursuivre l'harmonisation des pratiques pour assurer la continuité des apprentissages, articuler les aides existantes et les nouvelles organisations pédagogiques et développer la personnalisation des parcours.	- Poursuivre les conseils de cycle spécifiques à la mutualisation des outils et pratiques, les adapter aux moyens REP, mettre en place des organisations pédagogiques innovantes : ateliers en barrettes autour des situations-problèmes (CP), décloisonnements, classes à effectifs réduits au CP et au CE1, travail en ateliers (CE2, CM1)... - Mener des échanges inter-cycles (jeux mathématiques, autour du livre, expérimentations scientifiques, ateliers APS, présentation d'exposés, restitutions...) - Poursuivre et développer les activités coopératives intra et inter-classes (école fleurie, clubs coopératifs)

Résultats obtenus et analysés à l'issue du cycle 1 (médiane 2017 de 52,6 se rapprochant du score de circonscription), évaluations nationales de CP (scores de réussite de 67% en français et 71,3% en mathématiques), INIZAN, évaluations menées dans les classes.	Objectif 3 : Développer la maîtrise du langage oral et écrit : enrichir le lexique, mieux communiquer à l'oral, être capable de s'exprimer par l'écriture, améliorer la syntaxe et l'orthographe	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des ateliers quotidiens autour de l'acquisition de lexique et de la systématisation syntaxique, autour de programmations spécifiques. - Institutionnaliser des débats de classes. - Poursuivre les ateliers de pratique théâtrale et les nombreux projets qui donnent du sens aux écrits des enfants : parlement des enfants, correspondance avec le Sénégal, participation au concours de l'AMOPA... - Institutionnaliser «un quart d'heure de lecture plaisir» - Développer la lecture, la compréhension, la production orale et écrite autour d'outils pédagogiques communs tels «Lectorino, lectorinette », «Lector, lectrice», la méthode Picot...
--	--	---

AXE 2 : RENFORCER L'EXCELLENCE A TRAVERS LE PÔLE ARTS ET CULTURE

Indicateurs	Objectifs	Actions envisagées
Mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (pôle Arts et Culture mis en place depuis 2013). Evolution des effectifs (+18% en 5 ans, +4,4% en 1 an alors que la moyenne académique est en recul de 0,9%).	Objectif 1 : Rendre le PEAC encore plus vivant, cohérent et diversifié. Poursuivre les activités de découverte du patrimoine artistique et culturel.	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implication de chaque élève dans son Parcours d'Education Artistique et Culturelle dans le cadre du pôle Arts et Culture initié en 2013. - Poursuivre le partenariat privilégié entre l'Education Nationale, le Palais des Beaux-Arts de Lille, la ville de Lomme et l'université de Lille en renouvelant et en adaptant la convention signée en 2016. - Elargir le pôle en diversifiant les rencontres culturelles : autres musées, ONL, Grand Bleu, cirque, sorties patrimoine, projets cinéma, partenariat avec la maison Folie Beaulieu et avec le futur pôle des arts et cultures numériques de Lomme, davantage de rencontres variées
Mixité socioculturelle du public accueilli, malgré une dégradation sociale du quartier (inscription en REP en 2015). Nombreux partenariats culturels avec différentes structures (Palais des Beaux-Arts de Lille, CRAC, Université de Lille, théâtre Octobre, Maison-Folie Beaulieu, etc...) et des associations (Denier des Ecoles Laïques...)	Objectif 2 : Développer les ateliers de pratique artistique, élargis à l'ensemble des domaines artistiques. Développer les projets transdisciplinaires à vocation médiatique (spectacles, expositions, parution d'albums...) pour donner du sens aux apprentissages et éveiller la curiosité intellectuelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Mener davantage de projets artistiques et culturels en liaison avec les écoles maternelles et le collège. - Valoriser les découvertes artistiques et culturelles par le biais d'événements ouverts à ses pairs et aux familles (expositions, restitutions, spectacles...) - Affiner des programmations par cycle / par niveau en histoire des arts et dans tous les domaines artistiques. - Institutionnaliser des temps forts : demi-journées banalisées pour la production artistique. - Installer un espace d'exposition dans l'école, ouvert aux pairs et aux familles (« grande lessive »). - Participer aux partenariats avec le monde associatif (Denier des écoles laïques, «Bien vivre au Marais»...)

AXE 3 : IMPLIQUER CHAQUE ELEVE DANS SES PARCOURS CITOYEN ET SANTE, PASSER D'UNE PARTICIPATION ACTIVE DES PARENTS A UNE DEMARCHE DE CO-EDUCATION

Indicateurs	Objectifs	Actions envisagées
Mise en œuvre des parcours citoyen et santé (école expérimentale dans le cadre du protocole académique de mise en place du Parcours Educatif de Santé) Réussite aux diverses attestations attendues à la fin de la scolarité à l'école élémentaire (APER, APS, savoir nager...) Qualité du climat scolaire (peu de faits de violence, nombre de réunions d'équipes éducatives en hausse : plus de 30 en 2017/18).	Impliquer chaque élève dans son parcours citoyen. Poursuivre la participation à des actions coopératives. Permettre l'acquisition pour chaque élève de bonnes habitudes d'hygiène de vie et de protection de la santé. Renforcer les actions liées au bien-être des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une démarche proche de la pédagogie institutionnelle pour développer conseils de classes, responsabilisation des enfants, gestion différée des conflits, communication par messages clairs... - Poursuivre les nombreuses opérations de solidarité : téléthon, handisport, banque alimentaire, 4L trophy, collectes de recyclage, partenariat avec le Sénégal... - Poursuivre et développer les activités coopératives intra et inter-classes (école fleurie, clubs coopératifs, concours OCCE, «Parlement des enfants», projet d'étude du quartier avec totems culturels, etc...) - Poursuivre les actions citoyennes : développement durable, classes civiques, sécurité routière, journées des droits de l'enfant, égalité filles-garçons... - S'engager en tant qu'école-pilote dans le protocole académique du groupe de travail Parcours Educatif de Santé.

Part de la participation des parents d'élèves à la vie de l'école, projets liés à la parentalité, démarche co-éducative (cf résultats de l'enquête menée auprès des familles en mars 2014).	Maintenir l'implication des familles dans la vie de l'école. Renforcer l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant, dans une démarche co-éducative.	- Entretenir les nombreuses relations avec les familles dans un cadre bienveillant : poursuite des nombreux outils de communication (site internet, « Canard du Marais »...) et des actions d'ouverture en direction des parents : réunions, participation à différents ateliers, invitation à de nombreuses restitutions et événements festifs, remise individuelle des bulletins, soutien à l'APE - Repenser les modalités des rencontres avec les parents afin de les rendre plus interactives. - Développer des partenariats qui renforcent la participation des parents dans le suivi de la scolarité, en vue d'une véritable relation co-éducative (Espace Parents, Maison du Projet)
---	---	---

M. MARTIN précise que le Projet d'Ecole s'inscrit dans le cadre du Projet académique, pour une durée de 4 ans. Les axes du Projet académique sont les suivants :

- 1) La réussite de tous : déjouer les déterminismes pour permettre à tout élève de réussir
 - 2) L'excellence pour tous : permettre à chacun de réaliser un parcours ambitieux et insérant
 - 3) La performance au service de tous : rendre le service public académique de l'Education nationale plus efficace
- Ces axes académiques sont déclinés dans les écoles du département, selon les besoins de chaque territoire.

Chaque année, il sera procédé à une analyse des résultats de ce Projet d'Ecole par le biais des indicateurs retenus en vue de réajustements éventuels.

M. MARTIN présente les indicateurs retenus :

AXE 1 : RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES INEGALITES ET LA COHERENCE DU PARCOURS

- Nombre et modalités des projets de liaison avec les écoles maternelles.
- Nombre et modalités des projets de liaison avec le collège de secteur.
- Nombre, modalités et pérennité des organisations pédagogiques innovantes.
- Nombre d'enfants inscrits dans les dispositifs d'aide (PPRE, RASED...)
- Nombre de projets coopératifs intra et inter-classes.
- Résultats obtenus à l'issue du cycle 1, aux évaluations nationales de CP, CE1, 6^{ème} et menées en classe.
- Nombre de projets en lien avec la maîtrise du langage oral et écrit.

AXE 2 : RENFORCER L'EXCELLENCE A TRAVERS LE PÔLE ARTS ET CULTURE

- Nombre de visites culturelles en lien avec le PEAC.
- Nombre de projets culturels menés en lien avec le PEAC.
- Nombre de partenariats réalisés dans le cadre du pôle d'excellence Arts et Culture.
- Nombre de restitutions culturelles envers les familles, dans le cadre de ce pôle.
- Evolution des effectifs, taux de mixité socio-culturelle (CSP des parents).

AXE 3 : IMPLIQUER CHAQUE ELEVE DANS SES PARCOURS CITOYEN ET SANTE, PASSER D'UNE PARTICIPATION ACTIVE DES PARENTS A UNE DEMARCHE DE CO-EDUCATION

- Qualité du climat scolaire (nombre d'incivilités, d'accidents, d'équipes éducatives).
- Nombre d'opérations de solidarité menées.
- Nombre d'activités coopératives intra et inter-classes.
- Nombre d'actions et de projets liés à la citoyenneté.
- Nombre d'actions et de projets liés à la santé.
- Taux de réussite aux attestations de fin élémentaire.
- Nombre d'actions d'ouverture en direction des parents (manifestations festives...).
- Nombre de projets de partenariats qui visent une relation co-éducative (réunions d'informations, remise individualisée du bulletin...)

Le Projet d'Ecole a été soumis et validé par M. SERGENT, Inspecteur de l'Education Nationale, le 28 février 2019.

M. MARTIN a soumis le Projet d'Ecole à l'approbation des membres du Conseil d'Ecole le 26 mars 2019. Il a été adopté à l'unanimité.